

REFLEXIONS SUR CERTAINS ASPECTS TECHNIQUES ET ECONOMIQUES
DE L'IRRIGATION EN FRANCE



14581

2ème Partie

L'avenir des irrigations en France
face à la Politique Agricole Commune
et aux préoccupations
de l'environnement

Rapport établi à partir d'une étude menée par un groupe de travail de la 5° Section BARLET, DARNIS, FERRARI, GIRAUD, PIERREJEAN, POINTUD, RENARD, SIRAUT et TAVIN, Ingénieurs Généraux du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, ROUX et FAURE, Direction de l'Espace Rural et de la Forêt, TROUVAT, Ingénieur en Chef du Génie Rural, des Eaux et des Forêts.

FEVRIER 1990

S O M M A I R E

1 - Evolution de l'irrigation au cours des vingt dernières années	p. 3
1.1 - les zones irriguées	p. 4
1.2 - l'évolution des surfaces irriguées et des surfaces irrigables	p. 6
1.3 - l'évolution des cultures irriguées	p. 7
1.4 - l'évolution des investissements	p. 8
1.5 - la grande variabilité des situations locales	p. 10
2 - Incidences économiques de l'irrigation	p. 11
2.1 - au niveau de l'exploitation agricole	p. 11
2.2 - au niveau macroéconomique	p. 11
2.2.1 - les excédents de la CEE	p. 11
2.2.2 - les effets induits de l'irrigation	p. 11
3 - Incidences de l'irrigation sur l'environnement et l'aménagement du territoire	p. 12
3.1 - l'irrigation facteur d'aménagement du territoire	p. 12
3.2 - les risques de nuisances à l'environnement	p. 20
3.2.1 - la modification du régime des eaux	p. 20
3.2.2 - la pollution diffuse	p. 20
3.2.3 - le gaspillage de l'eau	p. 20
3.3 - les solutions alternatives	p. 22
4 - L'intervention de la Collectivité	p. 22
4.1 - l'arbitrage entre les différents utilisateurs de l'eau	p. 22
4.2 - l'intervention financière de la Collectivité	p. 22
4.3 - l'appui technique et l'organisation des productions	p. 22
4.4 - la recherche d'un consensus entre les différents partenaires	p. 22
5 - Conclusion - Quelle politique	p. 22
- Annexes	p. 30
- Bibliographie	p. 50

d'ensemble peut sur certains points comporter des aspects qui seront jugés négatifs.

Tel barrage qui permettra de régulariser le régime des eaux, de protéger des hommes, des habitations, des terres, contre les excès de la nature, nécessitera que la partie d'une vallée soit noyée, favorisera le développement de telle espèce animale ou végétale au détriment de telle autre.

Selon les interlocuteurs, leurs intérêts, leur appréciation de la valeur d'un milieu, leur sensibilité à l'évolution des choses, leur goût de la contemplation ou de l'action, les appréciations du bilan d'ensemble pourront varier car tous les éléments ne sont pas chiffrables.

Le débat de passionnel peut devenir conflictuel et il appartient aux Pouvoirs Publics de conduire ce débat, de le dépassionner, de le rendre constructif, de faciliter l'écoute et la compréhension de chacune des parties par l'autre, afin de susciter autant que faire se peut un certain "consensus".

C'est à partir de ces résultats que la puissance publique devra faire son choix politique tout en notant que l'absence de choix est déjà un choix.

CONCLUSION : QUELLE POLITIQUE ?

Depuis vingt ans, les surfaces irriguées en France ont plus que doublé. Cette croissance a essentiellement concerné le grand Sud-Ouest, le Centre-Ouest et l'Alsace, régions qui disposent d'un ensoleillement et de températures relativement élevées pour notre pays, mais d'un déficit de pluviométrie au printemps et en été.

Cette croissance de l'irrigation, malgré un autofinancement accru, des aides de l'Etat relativement en diminution, traduit la recherche d'une meilleure compétitivité de l'agriculture face à la pression sur les prix agricoles. Les Régions et les départements ont accru leurs aides,

marquant ainsi l'intérêt qu'ils portent à l'aménagement et à la mise en valeur de leur territoire.

Ce développement qui permet une meilleure répartition des activités humaines entre l'Ouest et le Sud d'une part, et le Nord du pays d'autre part, n'a pas conduit à des augmentations significatives des productions excédentaires au niveau français et européen.

La maîtrise de l'eau, le développement de l'irrigation, bien étudiés, bien réalisés et bien utilisés ne sont pas incompatibles avec une préservation et une amélioration du milieu de ces régions ; mais son évolution en sera infléchie.

Tout laisse à penser que la croissance de l'irrigation se poursuivra au cours des années à venir.

L'Etat ne peut se désintéresser de cette évolution. Il doit arbitrer et mieux maîtriser la réglementation de l'utilisation de l'eau, veiller à ce que les projets soient bien étudiés et réalisés dans de bonnes conditions afin que globalement le patrimoine que représente le milieu ne soit pas dilapidé. Il doit dépassionner le débat et faciliter la compréhension entre ceux qui souhaitent que l'homme soit un observateur du milieu et ceux qui estiment indispensable d'infléchir l'évolution, pour répondre aux besoins du monde moderne.

L'intervention financière des Pouvoirs Publics, indispensable pour faciliter la réalisation de bon nombre de projets, est la traduction du choix et de l'arbitrage politique.

o o o

Adopté après examen de la 5ème Section dans sa séance du 7 février 1990 sur rapport de l'Ingénieur général J. BARLET.

Le Président de la 5ème Section


François FERRARI